

Délibération 3.10

Compte financier unique 2022

Intervention de Joachim MOYSE

Monsieur le Président, Chers Collègues,

Le suivi des finances et des différents aspects budgétaires de la collectivité est, comme dans toutes les collectivités, assez complexe, surtout pour les élus de l'opposition. Et la mise en place du nouveau règlement budgétaire et financier n'arrange pas vraiment les choses de ce point de vue.

Pas facile de retrouver les informations recherchées, d'autant que les comparatifs avec les exercices précédents sont rares. Il nous faut donc aller à la pêche, non pas au doigt mouillé mais en utilisant notre flair, nos intuitions, notre mémoire.

Pour le coup, cette méthode appliquée à ce bilan financier unique de notre exercice 2022 nous laisse perplexe. Et le mot est faible.

Nous constatons en effet que cet exercice a dégagé un résultat de clôture de 188,1 Millions d'€ après couverture des besoins de la section d'investissement.

Dit comme ça, c'est la simple lecture du rapport, le problème, car problème il y a de notre point de vue, ne saute pas aux yeux au regard du niveau budgétaire global de la collectivité qui dépasse le milliard et demi pour flirter avec les deux milliards.

Sauf que, la recherche des données des comptes administratifs précédents se révèle particulièrement édifiante...

Ainsi, ce même résultat de clôture était l'année dernière de 158,9 Millions, et si l'on prend celui de l'exercice 2019, la dernière année pleine avant la crise Covid, il était de 98,8 Millions.

Par conséquent, l'excédent budgétaire dont nous disposons cette année à partir du résultat de l'année passée, a augmenté de 18% ce qui nous offre une marge de 29 Millions pour constituer le budget supplémentaire, et de 90% par rapport à l'avant crise Covid... soit 89,3 Millions de plus...

Le Département de Seine-Maritime sort par conséquent plus riche de la crise Covid qu'en y entrant. Ce n'est pas banal pour une collectivité qui est la cheffe de file des solidarités. Chacun sait que la crise Covid a accru les besoins de solidarité sur tous les fronts.

Et encore, sont passés par là les effets de l'inflation excessive sur nos dépenses, les mesures des SEGUR 1 et 2, l'augmentation du point d'indice des agents publics l'été dernier, ou les dispositifs nouveaux que nous avons financés, notamment en direction des établissements pour personnes âgées ou pour personnes en situation de handicap.

Comment pouvez-vous justifier un tel niveau d'excédent dans le contexte de crises multiples que nous affrontons, mais qu'affrontent encore plus durement une grande part de la population et leurs communes ?

Gérer avec prudence, y aller par petites touches, par petits pas, comme vous le revendiquez souvent, ne suffit pas à expliquer un tel écart, cette prudence nous apparaît aujourd'hui bien excessive.

A fréquenter les agences de notation, vous finissez par faire fausse route, l'objectif n'étant pas de finir coté au CAC40, c'est une image, mais bien de répondre toujours mieux aux besoins de solidarité, à ceux de la transition écologique, à ceux des communes.

Nous le disons souvent, et nous multiplions les propositions dans ce sens, notre Département doit être un Département qui protège toujours davantage et non un Département qui se protège en se constituant un bouclier financier !

Ce que ce Compte financier 2022 nous démontre, c'est que les marges existent bel et bien pour aller plus loin, agir avec plus de volontarisme et d'audace.

Il serait temps d'étendre enfin ou au moins d'étudier sérieusement les propositions que nous avançons régulièrement, nous allons y revenir tout à l'heure lors de la présentation de votre Budget Supplémentaire.

En raison de ces différents éléments, nous ne voterons pas ce Compte financier unique 2022 pour marquer notre désaccord avec vos orientations et vos choix qui conduisent à de tels excédents.

La Direction des finances comme d'ailleurs l'ensemble des agents départementaux qui font montre au quotidien de leur engagement et de leur savoir-faire n'y sont pour rien.

Ce que nous mettons en cause, c'est bien votre feuille de route qui justement ne leur donne pas les moyens adaptés, et à travers eux, ne donne pas à notre collectivité les moyens d'agir plus efficacement contre les crises.